

**Développement de la zone d'activités Besançon/François dans le cadre  
du Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon-Ouest (SMAIBO) - Bilan  
de la concertation préalable à la création de ZAC**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La concertation publique de l'opération d'aménagement de la zone d'activités du secteur Besançon/François a été engagée par le Conseil Municipal du 4 mars 1996.

Cette concertation a été ouverte le 23 avril 1996.

Les modalités de mise en oeuvre ont été définies par l'insertion d'articles dans la presse locale, par la mise en place de panneaux sur le site, par l'accueil du public au Service Urbanisme de la Ville de Besançon, pour ce qui est du recueil des observations sur le registre prévu à cet effet.

La même démarche a été effectuée par la commune de François.

Plusieurs propriétaires, regroupés autour de leur notaire, se sont renseignés et les observations ont essentiellement porté sur le prix du foncier, que les propriétaires estiment supérieur au prix du service des Domaines.

Des demandes particulières ont été formulées concernant le voisinage des habitations existantes (5) ; elles seront analysées lors de l'étude du Plan d'Aménagement de Zone après la création de la ZAC.

Aucune remarque sur l'objectif de l'opération n'ayant été formulée, on peut conclure que le bilan de la concertation est favorable au principe de cette opération.

Après accord de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est appelé à approuver la présente concertation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces dispositions.

*Visa préfectoral du 14 novembre 1996.*